



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1884

Attribution d'une subvention d'investissement de 2 500 euros à l'association des Pentes Sportives et Culturelles pour l'achat de matériels - Opération n° 60046586

Direction des Sports

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme POPOFF Sophia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1884 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 2 500 EUROS A L'ASSOCIATION DES PENTES SPORTIVES ET CULTURELLES POUR L'ACHAT DE MATERIELS - OPERATION N° 60046586 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon.

Par délibération n° 2021/676 du 25 et 26 mars 2021, le Conseil municipal a approuvé le lancement de l'opération n° 60046586 « Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions) 2021-2026 » et son financement par affectation de l'AP « Enveloppes sports 2021-2026 » n° 2021-2, programme n° 00004.

Par délibération n° 2022/1811 du 7 juillet 2022, le Conseil municipal a approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon dont « Enveloppe sports 2021-2026 », n° 2021-2, programme 00004.

Créée en 2016, l'association des Pentes sportives et culturelles, dont le siège social est situé 35 cours du Général Giraud à Lyon 1^{er}, compte 330 adhérentes. Elle propose 17 activités sportives différentes, des sports de balle aux sports de combat, en passant par la gymnastique, le yoga ou encore le Qi Gong. Ces activités sont pratiquées en loisir comme en compétition. L'association propose également 2 activités culturelles : la musique et l'art oratoire.

L'association des Pentes sportives et culturelles souhaite développer les activités à destination des enfants âgés de moins de 6 ans et des séniors. Elle ouvrira la saison prochaine (2022-2023) deux nouvelles sections : la baby gym et l'éveil danse. L'association souhaite également adapter aux personnes âgées de plus de 70 ans l'activité « Toning », basée sur le renforcement musculaire et ouverte cette saison.

Pour assurer l'accueil de ces publics, l'association des Pentes sportives et culturelles souhaite acquérir du matériel adapté.

Cet investissement s'élève à un montant de 5 600 euros.

La Ville de Lyon souhaite apporter son soutien à cette association pour la création et le développement de ces sections qui correspondent à une demande des usagers sur le territoire. Je vous propose de leur allouer une subvention d'investissement de 2 500 euros.

Pour mémoire, l'association des Pentes sportives et culturelles a perçu en 2022 une subvention de fonctionnement de 4 500 euros.

Vu la délibération n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 ;

Vu la délibération n° 2021/676 du 25 et 26 mars 2021 ;

Vu la délibération n° 2022/1811 du 7 juillet 2022 ;

Vu ladite convention annuelle mixte ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention d'équipement de 2 500 euros est allouée à l'association des Pentes sportives et culturelles pour l'achat de matériels destinés à la création des sections « baby gym » et « éveil danse » et au développement de la section « Toning » pour les séniors.
- 2- La convention annuelle mixte susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association des Pentes sportives et culturelles, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, article 20421, fonction 324, programme 00004/AP 2021-2, opération 60046586.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET